

27 novembre 2006

**Déclaration de franchissement de seuils et déclaration d'intention**  
**(article L. 233-7 du code de commerce)**

**SECHILIENNE-SIDEC**

(Eurolist)

- 1 - Par courrier du 24 novembre 2006, reçu ce jour, la société Pictet Asset Management Limited (1) (Tower 42, Level 37, 25 Old Broad Street, Londres, EC2N 1HQ, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 novembre 2006, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché (2), les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote de la société SECHILIENNE-SIDEC, et détenir pour le compte desdits clients, 3 082 748 actions SECHILIENNE-SIDEC représentant autant de droits de vote, soit 11,22% du capital et des droits de vote de cette société (3).
- 2 - Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

"[...] Nous agissons seuls et non de concert.

Nous avons l'intention de faire de nouvelles acquisitions.

Nous n'avons pas l'intention d'acquérir le contrôle de la société.

Aucun membre de l'équipe a l'intention de demander sa nomination au conseil d'administration, au directoire ou au conseil de surveillance."

- 
- (1) Contrôlée par Pictet Canada LP.
  - (2) Les actions SECHILIENNE-SIDEC ont été acquises par Pictet Asset Management Limited pour le compte de différents clients institutionnels gérés sous mandats discrétionnaires.
  - (3) Sur la base d'un capital composé de 27 476 360 actions représentant autant de droits de vote.